



L'ACTUALITÉ

RGE : LA CAPEB SOUHAITE SÉPARER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE

Le dispositif RGE est remis en question de parts et d'autres sans que ces critiques soient toujours fondées. Il importe de faire le tri entre le vrai et le faux car plus de 58 000 entreprises sont concernées.



Pour faire évoluer le dispositif, la CAPEB demande aux Pouvoirs publics de conduire une étude objective."

58 229
entreprises
sont qualifiées RGE
à ce jour.

La CAPEB n'a jamais souhaité ni demandé la mise en place du dispositif RGE mais à partir du moment où il est devenu incontournable pour accéder aux marchés de la rénovation énergétique, elle s'est employée à accompagner au mieux les entreprises artisanales du bâtiment pour leur permettre de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

La CAPEB est la première à vouloir simplifier le dispositif pour le rendre plus accessible et moins lourd à gérer pour les entreprises. C'est d'ailleurs à son initiative que les premiers rapprochements et harmonisations ont pu être faits entre les différents organismes de qualification proposant RGE.

Force est de constater que la CAPEB est très seule à défendre ce point de vue dans le cadre des travaux en cours pour réviser le dispositif. Elle considère, en particulier, que l'État doit cesser d'exiger encore plus de contraintes et de contrôles des entreprises RGE qui, pour la très grande majorité d'entre elles, sont tout à fait vertueuses et ne comprennent pas, à juste titre, qu'on leur en demande toujours plus !

Nous demandons donc que les contrôles soient réalisés sur la partie technique des chantiers car les entreprises qui respectent les règles ne craignent pas d'être jugées sur la qualité de leurs travaux, contrairement à celles qui les enfreignent. Ce sont ces entreprises, très minoritaires, qui font du tort à toutes les autres !

Nous considérons également que les contrôles doivent cibler les domaines de travaux sensibles et en priorité les entreprises qui ont montré de vraies lacunes sur le plan technique. Et les entreprises ayant des pratiques commerciales douteuses, voire frauduleuses, doivent être purement et simplement exclues du dispositif RGE. Dans leur immense majorité, les entreprises sont ni incompetentes ou, pire, malhonnêtes, comme peuvent le laisser croire certains articles de presse qui s'appuient souvent sur les plaintes de consommateurs recensées par la DGCCRF qui portent principalement sur des pratiques commerciales trompeuses ou abusives et tout à fait distinctes de la bonne application du dispositif.

La CAPEB rappelle que seulement 10% des chantiers comportent des non-conformités techniques, selon les retours d'audits réalisés par Qualibat et considère donc que RGE est efficace. On soulignera également que si 170 000 professionnels se sont formés pour obtenir une qualification RGE, seulement 58 229 entreprises en disposent aujourd'hui.

La CAPEB demande donc aux Pouvoirs publics de réaliser une étude s'appuyant sur les résultats obtenus à partir des 30 000 audits opérés en 2018 par les organismes de qualification. Elle rappelle enfin sa demande de compléter le dispositif RGE actuel par un des audits au coup par coup pour les entreprises non RGE, sur le modèle de ce qui se pratique dans le cadre de l'appellation PG.



RÉSEAU

LA CNFA S'EST RÉUNIE CETTE SEMAINE AVEC UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Cécile Beaudonnat a présidé sa première CNFA placée sous le signe de l'entrepreneuriat au féminin.



Engagée par Catherine Foucher qui vient de transmettre la présidence de la CNFA à Cécile Beaudonnat, l'action de la CAPEB visant à mieux identifier l'entrepreneuriat féminin et à mieux satisfaire les besoins particuliers de ces femmes chefs d'entreprise, a fait l'objet d'une présentation détaillée et d'un débat avec les participantes. Cette enquête a permis de décrire les différents profils des femmes chefs d'entreprise, d'identifier la manière dont elles communiquent, notamment sur les réseaux sociaux, de connaître l'image qu'elles ont des organisations professionnelles et d'estimer la notoriété de la CAPEB auprès d'elles. Tout d'abord, l'étude montre que 53 % des femmes interrogées ont créé elles-mêmes leur entreprise, 33 % l'ont reprise et pour 14 % il s'agissait d'une transmission.

On relèvera avec intérêt que 30% des femmes chefs d'entreprise issues du fichier « non-adhérentes » utilisé dans cette enquête ne sont pas membres d'une organisation professionnelle et que, malgré cela, 46 % d'entre elles connaissent

les actions spécifiques que les OP conduisent à leur attention et notamment celles de la CAPEB qui, par ailleurs, est connue par 92 % des femmes chefs d'entreprise non adhérentes.

À l'occasion de la présentation de cette étude réalisée par la CAPEB, la dernière étude sur « les entreprises de proximité au féminin » réalisée par l'U2P et l'ISM, a été détaillée et commentée. Le premier vice-président confédéral a conclu la première après-midi de travail en abordant avec les participantes les principaux sujets d'actualité syndicale et notamment les négociations sociales en cours.

Le lendemain, un point d'actualité sur la plateforme 360 Travaux a été fait puis une présentation détaillée des réseaux sociaux et de la manière de les utiliser a été proposée aux responsables de CDFA.

L'agence Hokoha avait été invitée à expliquer quel réseau social il est préférable de choisir pour promouvoir une entreprise et à dévoiler les bonnes pratiques et les astuces pour communiquer efficacement sans oublier son activité.

Les participantes ont pu prendre conscience de l'apport d'une présence sur les réseaux sociaux et des tendances à suivre pour être mieux vu.

La dernière demi-journée a été mise à profit pour évoquer les questions sociales et, en l'occurrence, la mise en place d'un congé « proche aidant » indemnisé par PROBTP.

À cette occasion, il a été rappelé que l'objectif de l'action sociale globale de PROBTP est d'accompagner durablement les personnes vulnérables et de contribuer à l'attractivité de la branche via l'intégration sociale des jeunes et de plus anciens. Ont aussi été rappelés les « plus » assurés par l'organisme en matière de santé et les nouveaux services comme la téléconsultation médicale.

Enfin, les grandes lignes et incidences probables de la réforme de la santé au travail en cours de discussion ont été précisées et commentées, tout comme les positions politiques et syndicales défendues par la CAPEB et l'U2P à ce sujet.

En savoir plus sur **ARTUR**

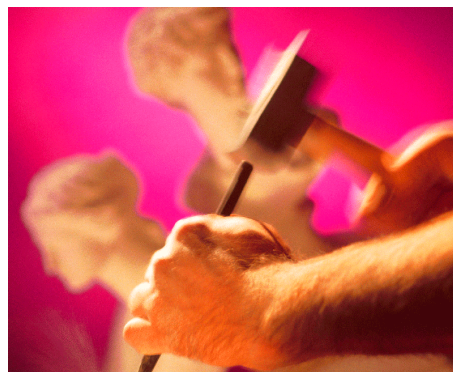
MÉTIERS

→ ÉRIC LE DEVÉHAT RÉUNIT SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Ce vendredi 7 juin, le Président de l'UNA Métiers de la Pierre a réuni ses Conseillers.

Ils ont fait part de leur sentiment à l'issue des Journées Professionnelles de la Construction de Nice et commencé à réfléchir aux travaux de l'an prochain. Eric Le Devéhat et son équipe ont souhaité travailler à une stratégie permettant de promouvoir la construction en pierre et ont réfléchi aux partenariats envisageables dans ce cadre. Ils ont ensuite fait un état d'avancement des groupes de travail mis en place au sein de la Confédération qu'il s'agisse de la qualité de l'air intérieur, des déchets, du numérique ou du patrimoine.

La réunion s'est prolongée avec l'examen des dossiers techniques en cours concernant le bâtiment, le funéraire et la formation. Après un point sur l'étude métiers menée conjointement avec IRIS-ST et l'OPPBTP, ils ont abordé le problème de la silice et de ses poussières. Enfin, ils ont conclu en commençant à préparer le rassemblement des responsables de sections professionnelles « Métiers de la Pierre » et « Serrurerie Métallerie » qui aura lieu le 20 septembre prochain en vue de réfléchir aux moyens de dynamiser les sections.





ÉCONOMIE

→ « PROFEEL », UN PROGRAMME DE 9 ACTIONS D'INNOVATION TECHNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

C'est Jean-Marc Desmedt qui a signé, au nom de la CAPEB, la convention de mise en œuvre du programme de la filière pour l'innovation en faveur des économies d'énergie dans le bâtiment et le logement, dénommé « Profeel ».

L'objectif général du programme est de promouvoir des outils et des services intelligents des bâtiments pour des comportements responsables, et de renforcer la culture du résultat pour donner confiance aux particuliers et les encourager à faire des travaux, et enfin, innover dans les process organisationnels et développer des solutions pour massifier le marché de la rénovation énergétique.

Dans ce cadre, la filière propose de développer 9 projets qui seront portés soit par le CSTB soit par l'AQC. Il s'agira notamment de créer une application d'autodiagnostic du bâtiment faisant l'objet d'un projet de rénovation permettant aux entreprises et à leurs clients d'identifier les opportunités de travaux en fonction des performances finales souhaitées. Il s'agira également d'élaborer une méthode permettant de mesurer in situ et de manière très opérationnelle les performances réelles dans les bâtiments rénovés.

Autres thématiques : les spécificités territoriales, la diffusion des bonnes pratiques, la numérisation de l'existant et encore la mise en œuvre, au moment de la réception des travaux,

d'autocontrôles par les professionnels leur permettant d'informer leurs clients en matière de performance de leur bâtiment et de conditions d'usage et d'entretien à mettre en œuvre.

Pour mener à bien tous ces projets, le programme Profeel dispose d'un budget de 24,55 M€, financés par les certificats d'économies d'énergie issus principalement d'EDF (40 %), de Total (30 %) et d'Engie (20 %).

Jean-Marc Desmedt, membre du comité de pilotage, suivra ces travaux avec Jean-Yves Labat (Pt de l'UNA MTPI), Michel Dumon (administrateur), Eric Le Dévéhat (Pt de l'UNA MP) et David Morales (administrateur) ainsi que les équipes techniques évidemment.

→ PIRATAGE INFORMATIQUE : DES ENTREPRISES VICTIMES TÉMOIGNENT

L'Institut de Recherche Technologique System X mène depuis trois ans un travail de recherche sur le terrain destiné à en savoir plus sur les cyber-attaques.

Une soixantaine d'entreprises victimes de ces pratiques ont ainsi été rencontrées. Ces travaux ont permis de mieux cerner le coût

effectif du piratage contre les entreprises, de mesurer la probabilité pour une entreprise de subir une attaque réussie et enfin, d'identifier les méthodes d'amélioration de la sécurité à faible coût. Une conférence est organisée le 25 juin à ce sujet à Paris par l'Institut, la Fédération Française de l'Assurance et la Chaire

Cyber Insurance. Elle donnera lieu à plusieurs témoignages dont celui de François Kloepfer au nom de la CAPEB Haut-Rhin dans le cadre d'une table ronde visant à regarder comment faire coopérer les entreprises attaquées au sein des filières économiques.

LOBBYING

→ UNE MISSION PARLEMENTAIRE POUR ÉVALUER LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES GILETS JAUNES

L'Assemblée nationale et le Sénat ont créé deux groupes de travail en vue d'évaluer les coûts économiques, sociaux et budgétaires des blocages, violences et dégradations commis en marge du mouvement des « gilets jaunes ».

Le groupe de travail sénatorial entend tour à tour les services administratifs, les associations de commerçants de Paris et des centres-villes, les élus locaux, les élus des chambres de commerce et d'industrie, les fédérations professionnelles ainsi que des salariés touchés par ces préjudices. L'U2P a été sollicitée par la mission de l'Assemblée nationale présidée par Damien Abad, député LR de

l'Ain et dont Roland Lescure, député LREM des Français de l'étranger et Jean-René Cazeneuve, député LREM du Gers sont co-rapporteurs.

Dans ce cadre, les U2P territoriales ont été invitées à faire remonter toute information susceptible de rentrer dans le champ de la problématique.

En particulier, l'U2P a souhaité vérifier la pertinence des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour aider les artisans, commerçants et professionnels libéraux touchés par ces mouvements afin que les Pouvoirs publics puissent, le cas échéant, les ajuster.

La mission doit rendre un rapport d'étape en juillet.

SOCIAL

→ INSÉRER DURABLEMENT LES JEUNES DANS L'EMPLOI

Dans un avis sur « les jeunes et l'avenir du travail », le Conseil Economique, Social et Environnemental préconise un accompagnement des jeunes formés en alternance par leur employeur à l'issue de leur formation, que soit par une embauche dans l'entreprise elle-même ou par un appui à la recherche d'un emploi dans une autre entreprise. Le CESE voit dans cette sécurisation un élément attractif de l'apprentissage.

Le CESE rappelle par ailleurs que les branches professionnelles sont les mieux placées pour évaluer les besoins des jeunes qui, en dépit de leur diplôme, ne parviennent pas à trouver un emploi. C'est bien notre avis !

Le CESE considère que ces jeunes apprentis pourraient se voir proposer des formations certifiantes complémentaires. À cet égard, le Conseil propose que les jeunes diplômés, qui n'ont donc pas suffisamment d'ancienneté pour utiliser leur CPF pour compléter leur formation, puissent bénéficier d'un capital initial « d'amorçage » dans leur CPF financé par les Pouvoirs publics. Le CESE conclut son avis en plaidant pour que la qualification soit la « grande cause nationale » en 2020. Il rencontrera peut-être en cela le Gouvernement qui vient de lancer ses « chantiers de France » dont l'objectif est justement d'inciter le plus grand nombre de jeunes à se former, notamment par l'apprentissage, aux métiers du patrimoine et du bâtiment

FORMATION

→ ORIENTATION PROFESSIONNELLE : LE NOUVEAU RÔLE DES RÉGIONS

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » confie aux régions une mission d'orientation des jeunes mais laisse la définition de la politique nationale de l'orientation dans les mains de l'État.

Un premier décret a transféré aux régions l'ensemble des effectifs des délégations régionales de l'Onisep, mais l'échelon national de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions demeure indépendante. Un second décret a acté le fait que les services

de l'Onisep doivent articuler leurs actions avec celles des régions en matière d'information sur les métiers et avec les formations proposées par les régions, et qu'ils doivent également se coordonner avec les professeurs, les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale.

Les services de l'Onisep devront par ailleurs développer un service commun universitaire avec les régions pour informer les bacheliers sur les formations universitaires, sur les métiers et les formations organisées par les régions à l'attention des étudiants.

Le 28 mai dernier, l'État et Régions de France ont signé un cadre national de référence définissant la répartition des rôles : l'État conserve son autorité sur la politique de l'orientation et les régions se voient attribuer une simple mission d'information.

Les régions pourront intervenir dans les établissements scolaires et dans les CFA en concertation avec leur direction et avec les professionnels.

Les élèves de 4^e disposent désormais de 12 heures par an pour s'informer sur les métiers, les 3^e de 36 heures et les lycéens de 54 heures.

COMMUNICATION

→ BRAVO AUX VAINQUEURS DU 23^E CHALLENGE APMP !

Les lauréats du 23^e Challenge Découvrir les Métiers du Plâtre et de l'isolation ont été annoncés lors d'une soirée réunissant près de 40 représentants des 14 établissements ayant finalisé leur challenge. Le nouveau Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation et de l'APMP, Jean-Yves Labat a remis les prix aux heureux gagnants.

Le Trophée du Public, décerné par les votes sur la page Facebook, revient aux apprentis du CFA d'Agnetz (Oise) pour leur superbe maquette à l'échelle 1 de la Ford Mustang Shelby Eleanor GT 500 presque totalement en plaques de plâtre, plâtre et staff.



Le Trophée de l'Innovation, qui récompense l'originalité et la technicité des ouvrages réalisés, est attribué aux apprentis du CFA de Bourgoin-Jallieu (Isère) pour leur maquette de la Grande Arche de la Défense.



Le Trophée de l'Événement, qui valorise un challenge remarquable en termes d'engagement et de médiatisation, est attribué aux apprentis du CFA de Toulon (Var) et leur coq géant réalisé en direct dans le Centre Commercial Grand Var, pour célébrer la victoire de l'équipe de France de Football.



Le Grand Prix est décerné aux apprentis du CFA Michel Cluzet de Saint-Etienne et aux élèves de l'Ecole de la 2^e Chance de la Loire pour leur belle idée : mettre en lumière le talent de la jeunesse à travers des réalisations évoquant le passé minier de la ville : maquette de l'entrée du site Couriot, emblème et casques, galerie de charbon ou encore trolley exposé à la Biennale du Design de Saint Etienne...



Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019